



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie

La fréquentation hôtelière recule de 8 % en 2014

Avec moins de 750 000 nuitées en 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais reste morose. Toutes les catégories d'hôtels sont affectées en particulier ceux de 1 ou 2 étoiles. Toutes les régions sont également concernées, notamment les établissements du Sud.

Françoise Legros, Insee

L'année 2014 est marquée par une nouvelle baisse de la fréquentation dans l'hôtellerie classée à La Réunion. Elle se termine par un 4^e trimestre à son plus bas niveau depuis cinq ans.

Une 3^e année de baisse

Avec 748 700 nuitées, la fréquentation des hôtels classés est en baisse pour la 3^e année consécutive en 2014 (figure 1). Cette fréquentation est en recul de 8,0 % par rapport à 2013. Parallèlement, le nombre de chambres occupées diminue de 5,4 % et l'offre de chambre de 2,2 %. Le taux d'occupation recule de 2 points et s'établit à 60,4 % (figure 2).

Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus affectés (- 14 %). En plus d'une baisse de fréquentation, ils pâtiennent de fermetures d'hôtels enregistrées dans l'année. Les hôtels de la catégorie supérieure (4 ou 5 étoiles) s'en sortent un peu mieux : leur fréquentation ne diminue que de 3 %.

La région Sud est la plus touchée par la baisse de la fréquentation en 2014 (- 10 %). Mais les régions Ouest et Nord-est reculent également (respectivement - 8 % et - 7 %).

Hausse de la fréquentation de la clientèle étrangère

La clientèle française est largement majoritaire (85 % des nuitées) mais sa fréquentation diminue de 10 % en 2014. En revanche, la clientèle étrangère progresse de 5 %.

La fréquentation se dégrade tout au long de l'année par rapport à 2013. Mais c'est au 1^{er} trimestre que le repli est le plus marqué : - 11 % de nuitées par rapport au 1^{er} trimestre 2013.

1 La fréquentation hôtelière en baisse de 8 % en 2014

Fréquentation hôtelière en 2014

	2013	2014	en nombre Évolution 2014 / 2013
Nombre de nuitées	1 ou 2 étoiles	184 700	158 200 - 14,3 %
	3 étoiles	367 800	337 400 - 8,3 %
	4 ou 5 étoiles	261 000	253 100 - 3,0 %
	Nord-est	191 100	177 600 - 7,1 %
	Ouest	454 000	419 000 - 7,7 %
Sud	168 400	152 100 - 9,7 %	
Ensemble	813 500	748 700	- 8,0 %
Offre de chambres	772 100	755 400	- 2,2 %
Chambres occupées	482 800	456 900	- 5,4 %
Taux d'occupation	62,4%	60,4%	- 2,0 pt

Champ : ensemble des étab. hôteliers classés (hors 11 nouveaux hôtels classés en 2014).
Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation recule de 2 points en 2014

Taux d'occupation annuel de 1998 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Une baisse de 6 % au 4^e trimestre 2014

Avec 224 800 nuitées au 4^e trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais est en baisse de 6 % par rapport au 4^e trimestre 2013 (figure 3). Elle atteint ainsi son plus bas niveau depuis cinq ans (figure 4).

Tous les mois du 4^e trimestre sont en baisse, particulièrement le mois de décembre (- 8,5%).

La baisse de la fréquentation affecte toutes les catégories d'hôtels. Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont cependant les plus touchés (- 8,0 %) (figure 5). Par région, le Nord-est subit la plus forte baisse (- 10 %).

Le taux d'occupation s'établit à 71 %, en recul de 3 points par rapport au même trimestre de 2013. Il est en retrait de près de 6 points dans les établissements du Nord-est.

3 La fréquentation hôtelière se replie de 6 % au 4^e trimestre 2014

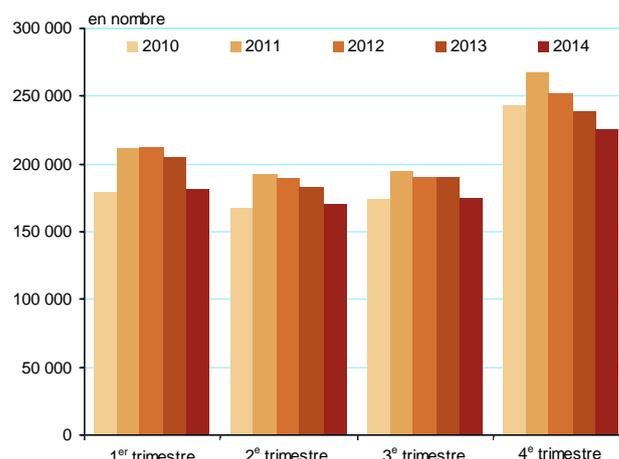
Fréquentation hôtelière au 4^e trimestre depuis 2012

	2012	2013	2014	en nombre Évol. 2014 / 2013
Nombre de nuitées	251 300	238 700	224 800	- 5,8 %
Chambres occupées	146 400	143 600	135 000	- 6,0 %
Offre de chambres	195 100	194 300	190 800	- 1,8 %
Taux d'occupation	75,0 %	73,9 %	70,8 %	- 3,1 pt

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 11 nouveaux hôtels classés en 2014).
Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

4 Le 4^e trimestre à son plus bas niveau depuis cinq ans

Fréquentation des hôtels classés de 2010 à 2014



Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

5 Le taux d'occupation du 4^e trimestre recule de 3 points

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 4^e trimestre

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2013	2014	Évol. en %	2013	2014	Évol. en point(s)
1 ou 2 étoiles	55 200	50 800	- 8,0	73,2	68,9	- 4,3
3 étoiles	103 700	98 800	- 4,7	73,6	70,7	- 2,9
4 ou 5 étoiles	79 800	75 200	- 5,8	74,8	72,2	- 2,6
Nord-est	57 900	51 900	- 10,4	70,7	65,1	- 5,6
Ouest	127 500	123 600	- 3,1	77,6	76,0	- 1,6
Sud	53 300	49 300	- 7,5	69,7	66,0	- 3,7
Ensemble	238 700	224 800	- 5,8	73,9	70,8	- 3,1

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 11 nouveaux hôtels classés en 2014).
Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : la classification des hôtels

Les résultats publiés sont dorénavant exclusivement en nouvelle classification.

41 établissements ont été reclassés à ce jour : 32 ont confirmé leur précédent classement, 9 ont changé de catégorie (2 hôtels sont passés de deux à trois étoiles, 5 hôtels sont passés de trois à quatre étoiles, 2 hôtels sont passés de quatre à cinq étoiles).

L'ancienne catégorie est conservée pour 5 établissements qui n'ont pas fait la demande de nouveau classement. L'ancienne classification est officiellement obsolète depuis le 23 juillet 2012.

De plus, 11 nouveaux établissements entrent dans le champ de l'enquête. Leurs données ne sont actuellement pas prises en compte. Elles le seront lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

18 établissements déjà existants et non classés sont également entrés dans le champ depuis janvier 2014. Leurs données seront également prises en compte lorsque des éléments sur un an seront disponibles.

La présente publication porte sur les 46 hôtels de La Réunion déjà classés en 2012.

Définitions

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (une à cinq étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Cependant, cette publication ne tient pas encore compte de cette extension de champ. Elle le fera lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

L'enquête concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion, indicateurs Tourisme ;
- Legros F., « [La fréquentation touristique résiste au 1^{er} semestre 2014](#) », *Insee Flash Réunion* n° 7, septembre 2014 ;
- Legros F., « [Le Tourisme à La Réunion en 2013 - Une baisse de fréquentation liée à un marché métropolitain en berne](#) », *Insee Partenaires* n° 30, avril 2014 ;
- Legros F., « [La fréquentation hôtelière recule de 3,3 % en 2013](#) », *Informations Rapides Réunion* n° 295, février 2014.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2015

